
Consentement à l'accompagnement par l'Équipe Relais Handicaps Rares, utilisation d'informations entre partenaires et traitement de données à caractère personnel

Les professionnels de L'Équipe Relais Handicaps Rares Ile de France sont membres du Dispositif Intégré Handicaps Rares tels que décrits dans le « troisième schéma national d'organisation sociale et médico-sociale pour les handicaps rares 2021-2025 ».

L'Équipe Relais Handicaps Rares vous propose son intervention et effectuera avec vous une évaluation globale de vos besoins. Elle vous apportera son soutien dans vos projets et vos démarches, en lien avec les professionnels qui vous accompagnent. L'Équipe Relais Handicaps Rares s'engage à respecter vos habitudes de vie, vos valeurs, vos convictions sans jugement. Aucune intervention ou démarche ne sera réalisée sans votre accord et votre participation.

L'Équipe Relais Handicaps Rares Ile de France s'engage à ne consigner que les informations utiles à l'accompagnement de la personne. La présente autorisation permet le partage d'informations entre l'Équipe Relais Handicaps Rares Ile de France et un professionnel, dans le respect de la dignité et du secret professionnel. Les informations recueillies sont conservées sur un serveur sécurisé nommé SCIDI (Système Commun d'Information du Dispositif Intégré) et font l'objet d'un traitement informatique automatisé, administré au niveau national par le Groupement National de Coopération Handicaps Rares (GNCHR).

Je soussigné(e) : agissant en qualité de :

Personne concernée

Mère

Père

Représentant (s) légal (aux)*

***Il est indispensable de fournir une copie du jugement**

Pour Madame/Monsieur (Rayez la mention inutile) :

déclare souhaiter bénéficier de l'intervention de l'Équipe Relais Handicaps Rares et :

- Avoir pris connaissance des informations ci-dessus mentionnées, les avoir comprises et avoir obtenu les réponses à mes questions Oui Non
- Avoir accepté que les informations recueillies par L'Équipe Relais Handicaps Rares Ile de France dans le SCIDI fassent l'objet d'un traitement et soient utilisées dans le cadre du dispositif intégré Handicaps Rares décrit ci-dessus Oui Non
- Avoir accepté que ces données soient conservées dans les conditions décrites ci-dessus Oui Non

Fait le, à

Signature Pilote ERHR IDF

Signature avec la mention
« lu et approuvé »

Nous vous invitons à renseigner et à signer cette autorisation de recueil de ces données personnelles (administratives, médicales et sociales), après avoir pris connaissance de l'ensemble des informations ci-dessous.

Le Système Commun d'Information du Dispositif Intégré (SCIDI) permet l'échange et le partage d'informations pour garantir la coordination et la continuité de l'accompagnement et du suivi des personnes entre les différents acteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires.

La mise en œuvre du SCIDI a fait l'objet d'une déclaration de conformité à l'autorisation unique AU47 : Accompagnement et suivi social et médico-social des personnes handicapées et des personnes, effectuée le 30 juin 2017 par le GNCHR. Cette déclaration a été enregistrée par la CNIL sous le numéro 2079985 v 0, en date du 3 juillet 2017.

Toute demande d'informations en vue d'une étude statistique fera l'objet d'une transmission de données anonymes conformément aux exigences légales et réglementaires applicables.

Les données seront conservées pendant deux ans à compter du dernier contact. Les données sont conservées dans les meilleures conditions techniques et organisationnelles permettant de préserver la sécurité et l'intégrité des données.

Conformément aux exigences légales et réglementaires en vigueur, vous disposez du droit de retrait de votre consentement à tout moment sans le moindre préjudice et vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer votre droit d'opposition à l'échange d'informations s'agissant des données vous concernant.

Vous pouvez, à tout moment, demander copie intégrale du dossier et des informations qui vous concernent ainsi que la charte d'accès et d'usage du SCIDI adoptée par l'assemblée générale GNCHR le 27/11/2017 et par l'ensemble des utilisateurs du SCIDI. Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité afin de récupérer vos données sous un format ouvert et lisible. La communication des données est effectuée dans un délai de deux mois à compter de votre demande.

Pour exercer vos droits, vous devez être en mesure de prouver votre identité ainsi que votre qualité de bénéficiaire de tels droits (être muni d'une pièce d'identité avec photographie pour les demandes sur place ou copie de la pièce d'identité pour les demandes par courrier postal ou électronique). Nous vous invitons à contacter iledefrance@erhr.fr.